



Conseillers en exercice : 88

Volants :

- Délibérations C01-01-2014 à C02-01-2014 : 86
- Délibérations C03-01-2014 à C21-01-2014 : 88
- Délibérations C22-01-2014 à C24-01-2014 : 87
- Délibération C09-01-2014 : 87
- Vote du Membre du Bureau (20) : 84
- Vote du Membre du Bureau (21) à vote du Membre du Bureau (35) : 83

Convocation du Conseil de Communauté :

le 17/01/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 27/01/2014

PROCES-VERBAL CONSEIL DU VENDREDI 24 JANVIER 2014

Titulaires présents :

MM. Serge MORIN, Françoise TALBOT, Francis THIBAUDAULT, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean BOULAIS, Thierry BUREAU, Gilbert BARANGER jusqu'au vote du Membre du Bureau (17) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C24-01-2014, Adrien PROUST, Jean-Luc CLISSON, Jacky THUBIN, Jacques BROSSARD jusqu'au vote du Membre du Bureau (11) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C20-01-2014, Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER jusqu'au vote du Membre du Bureau (15) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C24-01-2014, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Véronique HENIN-FERRER, Dominique VALLEE, Alain FORT, Dany MICHAUD à partir de la délibération C03-01-2014, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Gérard LABORDERIE jusqu'au vote du 7^{ème} Vice-Président, Daniel BAUDOUIN, Jean-Luc MORISSET jusqu'au vote du Membre du Bureau (13) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C21-01-2014, Maryvonne ARDOUIN, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET à partir du vote du 7^{ème} Vice-Président et jusqu'au vote du Membre du Bureau (19), Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Pascal DUFORESTEL, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD jusqu'au vote du Membre du Bureau (14) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C24-01-2014, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT jusqu'au vote du Membre du Bureau (13) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C21-01-2014, Emmanuel GROLLEAU jusqu'au vote du Membre du Bureau (13) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C21-01-2014, Nicole IZORE jusqu'au vote du Membre du Bureau (18) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C24-01-2014, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE jusqu'au vote du Membre du Bureau (12) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C21-01-2014, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT jusqu'au vote du Membre du Bureau (20), Josiane METAYER, Franck MICHEL jusqu'au vote du Membre du Bureau (19), Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Sylvette RIMBAUD jusqu'au vote du Membre du Bureau (3) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et pour la délibération C10-01-2014, Nathalie SEGUIN à partir de la délibération C03-01-2014 et jusqu'au vote du Membre du Bureau (19), Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT jusqu'au vote du Membre du Bureau (11) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C21-01-2014, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA jusqu'au vote du Membre du Bureau (10) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C20-01-2014, Claude ROULLEAU, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Jean-Claude FRADIN, Sylvie DEBOEUF, Daniel VEILLET, Jean-Michel TEXIER, René MATHE, Olivier MARIE, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, Catherine GAUFICHON, René PACAULT, Rabah LAÏCHOUR, Nicole DAVID jusqu'au vote du 9^{ème} Vice-Président, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Joël MISBERT, Robert GOUSSEAU, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain MEMIN.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Mme Brigitte COMPETISSA donne pouvoir à M. Jean-Luc MORISSET jusqu'au vote du Membre du Bureau (13) et jusqu'à la délibération C08-01-2014 et de la délibération C10-01-2014 à la délibération C21-01-2014, Mme Blanche BAMANA donne pouvoir à M. Hüseyin YILDIZ, Mme Annick DEFAYE donne pouvoir à Mme Chantal BARRE, Mme Delphine PAGE donne pouvoir à M. Patrick DELAUNAY, Mme Julie BIRET donne pouvoir à M. Franck MICHEL jusqu'au vote du 6^{ème} Vice-Président, M. Gérard LABORDERIE donne pouvoir à M. Michel SIMON à partir du vote du 8^{ème} Vice-Président, Mme Nicole DAVID donne pouvoir à M. Gérard GIBAUT à partir du vote du 10^{ème} Vice-Président, Mme Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à M. Alain BAUDIN à partir du Membre du Bureau (4) et à partir de la délibération C11-01-2014 et pour la délibération C09-01-2014, M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Christophe POIRIER à partir du Membre du Bureau (11) et à partir de la délibération C21-01-2014 et pour la délibération C09-01-2014, M. Jacques BROSSARD donne pouvoir à Mme Claire RICHECOEUR à partir du vote du Membre du Bureau (12) et à partir de la délibération C21-01-2014 et pour la délibération C09-01-2014, M. Marc THEBAULT donne pouvoir à M. Denis THOMMEROT à partir du vote du Membre du Bureau (12) et à partir de la délibération C22-01-2014 et pour la délibération C09-01-2014, Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jacques MORISSET à partir du vote du Membre du Bureau (13) et à partir de la délibération C22-01-2014 et pour la délibération C09-01-2014, M. Emmanuel GROLLEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN à partir du vote du Membre du Bureau (14) et à partir de la délibération C22-01-2014 et pour la délibération C09-01-2014, M. Jean-Luc MORISSET donne pouvoir à M. Daniel BAUDOUIN à partir du vote du Membre du Bureau (14) et à partir de la délibération C22-01-2014 et pour la délibération C09-01-2014, Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques TAPIN à partir du vote du Membre du Bureau (15) et pour la délibération C09-01-2014, M. Jean-Pierre BOUTHILLIER donne pouvoir à M. Dominique VALLEE à partir du vote du Membre du Bureau (16) et pour la délibération C09-01-2014, M. Gilbert BARANGER donne pouvoir à M. Jean-Luc CLISSON à partir du vote du Membre du Bureau (18) et pour la délibération C09-01-2014, Mme Nicole IZORE donne pouvoir à M. Michel GENDREAU à partir du vote du Membre du Bureau (19) et pour la délibération C09-01-2014.

Présidents de séance : M. René PACAULT, Doyen d'âge, jusqu'à la délibération C03-01-2014 puis le Président M. Pascal DUFORESTEL.

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN.

Le quorum étant constaté, René PACAULT, Doyen d'Âge, ouvre la séance, à 16 h 30, à la Salle des fêtes de Chauray.

C 01-01-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - INSTALLATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. RENE PACAULT, DOYEN D'AGE)

Le conseil :

- Installe les 88 délégués titulaires et 28 délégués suppléants en application des délibérations de désignation des 33 communes citées ci-dessous et de l'article L. 5211-8 du CGCT et de la jurisprudence du conseil d'Etat.

Vu les délibérations des Conseil Municipaux des Communes de :

AIFFRES	PRIN DEYRANCON
AMURE	PRIARE
ARCAIS	SAINT GELAIS
BESSINES	SAINT GEORGES DE REX
BRULAIN	SAINT HILAIRE LA PALUD
CHAURAY	SAINT MAXIRE
COULON	SAINT REMY
ECHIRE	SANSAIS
EPANNES	SCIECQ
FORS	SAINT MARTIN DE BERNEGOUE
FRONTENAY ROHAN ROHAN	THORIGNY SUR LE MIGNON
GERMOND ROUVRE	USSEAU
LA ROCHENARD	VALLANS
LE BOURDET	VILLIERS EN PLAINE
LE VANNEAU-IRLEAU	VOUILLE
MAGNE	
MAUZE SUR LE MIGNON	
NIORT	

Communes	Nombre de sièges	Noms des délégués
Alffres	3	M. Serge Morin M. Francis Thibault Mme Françoise Talbot
Amuré	1	M. Jean-Jacques Guillet M. Claude Richard (suppléant)
Arcais	1	M. Joël Bourchenin M. Bernard Leysène (suppléant)
Beauvoir sur Niort	1	M. Jean Boulais
Belleville	1	M. Thierry Bureau
Bessines	1	M. Gilbert Baranger M. Bernard Pithon (suppléant)
Boisserrilles	1	M. Adrien Proust
Bourdet (Le)	1	M. Jean-Luc Clisson M. Michel Ferrand (suppléant)
Brulain	1	M. Jacky Thubin M. Laurent Gossard (suppléant)
Chauray	3	M. Jacques BROSSARD Mme Claire RICHECOEUR M. Jean-Pierre BOUTHILLIER
Coulon	1	M. Michel Simon M. Jacques Guilloteau (suppléant)
Echiré	2	M. Thierry Devautour Mme Véronique Henin-Ferrer
Epannes	1	M. Dominique Vallée M. Jean-Claude Favre-Bère (suppléant)
Fors	1	M. Alain Fort Mme Stéphanie Delgutte (suppléante)
Foye-Monjaût (La)	1	Mme Dany Michaud
Frontenay-Rohan-Rohan	1	Mme Brigitte Compétisse M. Alain Chauffier (suppléant)
Germond-Rouvre	1	M. Gérard Epoulet M. Stéphane Pelleter (suppléant)
Grantay-Grépt	1	M. Florent Jarrault
Juscorps	1	M. Jean-Pierre Migault
Magné	1	M. Gérard Laborde M. Bernard Adam (suppléant)

Maugny	1	M. Daniel Baidouin
Mauré-sur-le-Mignon	1	M. Jean-Luc Morisset M. Pierre Rigaudeau (suppléant)
Niort	38	M. Pascal Duforestel Mme Nathalie Saguin M. Anasury Breuille Mme Joëlle Mastayer M. Jacques Tapin Mme Delphine Page M. Jean-Claude Suvreau Mme Anne Labbé M. Christophe Poirier Mme Nicole Gravet M. Nicolas Marjoux Mme Chantal Basse M. Jean-Louis Simon Mme Flor Baudin M. Franck Michel Mme Annie Coutureau M. Alain Prieux M. Michel Gendreau M. Denis Thummet Mme Annick Defaye Mme Nicole Izore M. Hubert Ydiz M. Jean-Pierre Gildard Mme Blanche Bertana M. Bernard Jourdain M. Gérard Zabatta M. Patrick Delaunay
		Mme Julie Biret Mme Gaille Mengin Mme Maryvonne Ardouin M. Aurélien Mansart Mme Virginie Léonard M. Emmanuel Grolleau M. Marc Thebaud Mme Jacqueline Lefebvre M. Alain Baudin Mme Sylvette Rimbaud
Praheca	1	M. Claude Rouffau
Prieures	1	Mme Marie-Christelle Bouchery M. Jean-Claude Olivier (suppléant)
Prun-Devançon	1	M. Jacques Morisset M. Gilles Merlet (suppléant)

Prissé-la-Charrière	1	M. Jean-Claude Fradin Mme Sylvie Deboeuf
Rochénard (La)	1	M. Lionel Coutinot (suppléant)
Saint-Etienne-la-Cigogne	1	M. Daniel Veillet
Saint-Gelais	1	M. Jean-Michel Texier Mme Diane Lemaître (suppléante)
Saint-Maxire	1	M. Christian Brémaud M. Philippe Goulard (suppléant)
Saint-Georges-de-Rex	1	M. René Mathé M. Paul Fontana (suppléant)
Saint-Nicolas-Palud	1	M. Olivier Marie M. Dominique Perrault (suppléant)
Saint-Remy	1	Mme Elisabeth Maillard M. Gilles Bilon (suppléant)
Sarsse	1	M. Rabeh Lachour M. Philippe Beaufort (suppléant)
Sciaco	1	Mme Nicole David M. Christian Goussard (suppléant)
St-Martin-de-Bornegouie	1	M. Jean-Martial Fredon M. Francis Beaumont (suppléant)
St-Romans-des-Champs	1	Mme Catherine Gaufchon
St-Symphorien	1	M. René Pacault M. Gérard Gibault
Thongry-sur-le-Mignon	1	M. Patrice Vlaud (suppléant)
Ussau	1	M. Gilbert Golaz Mme Suzette Poupin (suppléante)
Valans	1	M. Joël Moberl M. Michel Haigan (suppléant) M. Robert Gousseau
Vanneau-l'Héau (Le)	1	M. Jean-Claude Bourdeau (suppléant)
Vilher-en-Plaine	1	M. Alain Parrot M. Didier David (suppléant)
Vouillé	2	M. Stéphane Pierron M. Alain Merrin

Adopte : UNANIMITE 86
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 02-01-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - LIEUX DE REUNION DES CONSEILS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. RENE PACAULT, DOYEN D'AGE)

Le conseil :

- Désigne les salles mentionnées dans la liste ci-dessous comme lieux de réunions des conseils de communauté :
 - L'Espace Tartalin à Aiffres,
 - La salle des fêtes de Beauvoir sur Niort
 - La Salle de la Grange de Bessines,
 - La Salle des Fêtes de Chauray,
 - La Salle des Fêtes de Coulon,
 - La Salle des Fêtes d'Epannes,
 - La Salle Polyvalente de Frontenay-Rohan-Rohan,
 - La Salle Polyvalente de Magné,
 - La Salle des Fêtes de Mauzé-Sur-le-Mignon,
 - Le Centre de Rencontre de Noron à Niort,
 - La salle des Fêtes de Prahecq
 - Le Centre Socioculturel de Saint-Gelais,
 - La Salle des Fêtes de Saint-Hilaire-la-Palud,
 - La Salle Polyvalente de Saint-Rémy,
 - La Salle des Fêtes de Villiers-en-Plaine,
 - La Salle Polyvalente de Vouillé.
 - Le siège social de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	86
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 03-01-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - PROCES VERBAL D'ELECTION A LA PRESIDENCE (M. RENE PACAULT, DOYEN D'AGE)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	82
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	10
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	72

Ont obtenu M. Pascal DUFORESTEL 72

M. Pascal DUFORESTEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

C 04-01-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS (M. LE PRESIDENT)

Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant dans les conditions définies par les dispositions dans leur rédaction antérieure à celle de la loi du 16 décembre 2010, à savoir un maximum de 30 % de l'effectif du conseil de communauté.

Le Président détermine le nombre de Vice-Présidents à 10.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	5

C 05-01-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - COMPOSITION DU BUREAU DE COMMUNAUTE (M. LE PRESIDENT)

Sous la Présidence du Président nouvellement élu : M. Pascal DUFORESTEL

M. Le Président propose d'arrêter la composition du Bureau comme suit :

- Le Président
- 10 Vice-Présidents
- 35 Membres du Bureau

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	5

C 06-01-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – PROCES VERBAL D'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU (M. LE PRESIDENT)

Election du 1^{er} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	13
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	70

Ont obtenu M. Thierry DEVAUTOUR 70

M. Thierry DEVAUTOUR ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 2^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	19
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	64

Ont obtenu Mme Geneviève GAILLARD 64

Mme Geneviève GAILLARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 2^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

Election du 3^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	13
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	70

Ont obtenu M. Serge MORIN 70

M. Serge MORIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 4^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	15
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	68

Ont obtenu M. Stéphane PIERRON 68

M. Stéphane PIERRON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 5^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	20
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	63

Ont obtenu M. Alain PARROT 62
M. Michel GENDREAU 1

M. Alain PARROT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 6^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	26
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	57

Ont obtenu M. Jacques BROSSARD 56
M. Alain PIVETEAU 1

M. Jacques BROSSARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 7^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	35
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	48

Ont obtenu	M. Joël MISBERT	47
	Mme Josiane METAYER	1

M. Joël MISBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 8^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	6
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	77

Ont obtenu	M. René MATHE	77
------------	---------------	----

M. René MATHE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 8^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 9^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	26
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	57

Ont obtenu	M. Claude ROULLEAU	54
	M. Nicolas MARJAUULT	1
	Mme Gaëlle MANGIN	1
	Mme Elisabeth MAILLARD	1

M. Claude ROULLEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 9^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 10^{ème} Vice-Président

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	17
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	66

	Mme Elisabeth MAILLARD	65
Ont obtenu	M. Alain BAUDIN	1

Mme Elisabeth MAILLARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 10^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (1)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	7
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	76

Ont obtenu	M. Jean-Jacques GUILLET	76
------------	-------------------------	----

M. Jean-Jacques GUILLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Membre du Bureau et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (2)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	5
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	78

Ont obtenu	M. Joël BOURCHENIN	78
------------	--------------------	----

M. Joël BOURCHENIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Membre du Bureau et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (3)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	82
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	19
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	63

Ont obtenu	M. Jean BOULAIS	62
	M. Christophe POIRIER	1

M. Jean BOULAIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (4)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	8
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	73

Ont obtenu	M. Thierry BUREAU	68
	M. Gilbert BARANGER	2
	M. Gérard ZABATTA	2
	M. Jean-Claude SUREAU	1

M. Thierry BUREAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (5)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	9
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	74

Ont obtenu	M. Gilbert BARANGER	73
	M. Amaury BREUILLE	1

M. Gilbert BARANGER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (6)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	6
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	77

Ont obtenu M. Adrien PROUST 77

M. Adrien PROUST ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (7)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	10
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	73

Ont obtenu M. Jean-Luc CLISSON 73

M. Jean-Luc CLISSON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (8)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	13
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	70

Ont obtenu M. Jacky THUBIN 69
M. Gérard ZABATTA 1

M. Jacky THUBIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (9)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	82
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	5
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	77

Ont obtenu M. Michel SIMON

77

M. Michel SIMON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (10)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	12
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	71

Ont obtenu M. Dominique VALLEE

71

M. Dominique VALLEE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (11)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	83
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	15
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	68

Ont obtenu M. Alain FORT
Mme Dany MICHAUD

67

1

M. Alain FORT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (12)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	6
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	75

Ont obtenu	Mme Dany MICHAUD	74
	M. Michel GENDREAU	1

Mme Dany MICHAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée **Membre du Bureau** et a été immédiatement installée.

Membre du Bureau (13)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	80
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	80

Ont obtenu	Mme Brigitte COMPETISSA	80
------------	-------------------------	----

Mme Brigitte COMPETISSA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée **Membre du Bureau** et a été immédiatement installée.

Membre du Bureau (14)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	80
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	21
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	59

Ont obtenu	M. Gérard EPOULET	58
	M. Patrick DELAUNAY	1

M. Gérard EPOULET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (15)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	78
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	6
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	72

Ont obtenu	M. Florent JARRIAULT	71
	Mme Anne LABBE	1

M. Florent JARRIAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (16)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	76
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	5
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	71

Ont obtenu	Mme Josiane METAYER	1
	M. Jean-Pierre MIGAULT	70

M. Jean-Pierre MIGAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (17)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	80
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	7
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	73

Ont obtenu	M. Gérard LABORDERIE	73
------------	----------------------	----

M. Gérard LABORDERIE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (18)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	82
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	7
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	75

Ont obtenu M. Daniel BAUDOUIN 75

M. Daniel BAUDOUIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (19)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	14
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	67

Ont obtenu	M. Jean-Luc MORISSET	65
	M. Jean-Louis SIMON	1
	Mme Marie-Christelle BOUCHERY	1

M. Jean-Luc MORISSET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (20)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	3
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	78

Ont obtenu Mme Marie-Christelle BOUCHERY 78

Mme Marie-Christelle BOUCHERY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée **Membre du Bureau** et a été immédiatement installée.

Membre du Bureau (21)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	25
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	56
Ont obtenu	
M. Jacques MORISSET	53
Mme Françoise TALBOT	2
M. Jacques TAPIN	1

M. Jacques MORISSET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (22)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	8
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	73

Ont obtenu M. Jean-Claude FRADIN 73

M. Jean-Claude FRADIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (23)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	80
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	6
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	74

Ont obtenu Mme Sylvie DEBOEUF 73
M. Daniel VEILLET 1

Mme Sylvie DEBOEUF ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée **Membre du Bureau** et a été immédiatement installée.

Membre du Bureau (24)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	8
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	73

Ont obtenu M. Daniel VEILLET 73

M. Daniel VEILLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (25)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	80
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	4
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	76

Ont obtenu M. Jean-Michel TEXIER 76

M. Jean-Michel TEXIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (26)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	3
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	78

Ont obtenu M. Christian BREMAUD 78

M. Christian BREMAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (27)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	15
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	66

Ont obtenu	M. Olivier MARIE	65
	M. Rabah LAÏCHOUR	1

M. Olivier MARIE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (28)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	80

Ont obtenu	M. Rabah LAÏCHOUR	80
------------	-------------------	----

M. Rabah LAÏCHOUR ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (29)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	7
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	74

Ont obtenu	Mme Nicole DAVID	73
	M. Jean-Claude SUREAU	1

Mme Nicole DAVID ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée **Membre du Bureau** et a été immédiatement installée.

Membre du Bureau (30)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	20
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	61

Ont obtenu M. Jean-Martial FREDON 61

M. Jean-Martial FREDON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (31)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	9
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	72

Ont obtenu Mme Catherine GAUFICHON 72

Mme. Catherine GAUFICHON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée **Membre du Bureau** et a été immédiatement installée.

Membre du Bureau (32)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	22
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	59

Ont obtenu	M. René PACAULT	56
	M. Alain PIVETEAU	1
	Mme Gaëlle MAGIN	1
	Mme Virginie LEONARD	1

M. René PACAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (33)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	80
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	8
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	72

Ont obtenu M. Gérard GIBault 72

M. Gérard GIBault ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (34)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	4
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	77

Ont obtenu M. Gilbert GOLAZ 77

M. Gilbert GOLAZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

Membre du Bureau (35)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	12
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	69

Ont obtenu M. Robert Gousseau 69

M. Robert Gousseau ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé **Membre du Bureau** et a été immédiatement installé.

C 07-01-2014

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – REGIME DES INDEMNITES DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS DU 1^{ER} AU 24 JANVIER 2014 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Se prononce sur le taux des indemnités de fonction à verser au Président, Claude ROULLEAU, pour la période transitoire allant du 1^{er} janvier au 24 janvier 2014 soit 29,25% de l'indice plafond brut 1015.

Adopte :	UNANIMITE	88
	POUR	0
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 08-01-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – DELEGATION DE COMPETENCES ACCORDEE AU PRESIDENT PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Délègue à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Président, les matières suivantes :
 - La négociation et la signature des contrats de couverture de risques des taux d'intérêt,
 - La négociation et signature des contrats de prêts et de lignes de trésorerie dans la limite des crédits inscrits aux différents budgets,
 - La signature des tirages et remboursements temporaires des crédits à long terme renouvelables,
 - La souscription des contrats de mise à disposition de matériel,
 - La décision sur les conventions signées à titre gratuit,
 - L'exercice, au nom de la Communauté d'Agglomération, du droit de préemption lorsque celui-ci lui aura été délégué par les communes membres en application du code de l'urbanisme. L'exercice de ce droit de préemption sera circonscrit aux opérations touchant aux équipements déclarés d'intérêt communautaire, ainsi qu'aux autres opérations d'aménagement pour lesquels la C.A.N. est compétente : la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat, l'organisation du maintien, de l'extension ou de l'accueil des activités économiques, le développement des loisirs, la réalisation d'équipements collectifs, et la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti ou non bâti et des espaces naturels. Enfin, l'exercice du droit de préemption n'est pas délégué à la Présidente / au Président lorsque les biens immobiliers en cause appartiennent :
 - aux titulaires d'un mandat électif, quel qu'il soit, présent ou passé, relevant du suffrage universel au 1^{er} ou 2^{ème} degré,
 - aux agents de la Communauté d'Agglomération de Niort et des communes membres,
 - aux membres de la famille de la Présidente / du Président (comprenant tous les parents jusqu'au second degré en ligne directe et collatérale),
 - La détermination des rémunérations et règlements des frais et honoraires des avocats, avoués, huissiers de justice, et experts,
 - La capacité d'intenter au nom de la Communauté d'Agglomération du Niortais les actions en justice, de la défendre dans les actions intentées contre elle, ou d'intervenir dans les instances en cours dans l'intérêt de la Communauté d'Agglomération du Niortais, devant quelque juridiction que ce soit,
 - Les créations, suppressions et modifications des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté et la fixation du montant de l'indemnité de responsabilité versée au régisseur,
 - La décision sur la conclusion et le louage de choses n'excédant pas 12 ans,
 - L'attribution des mandats spéciaux aux élus,
 - La décision sur la conclusion des conventions de servitude,
 - En ce qui concerne les relations avec les concessionnaires de réseaux, la décision sur la conclusion des conventions d'alimentation et des conventions d'enfouissement, de création et de déplacement de réseaux,
 - La décision sur les demandes de déclarations préalables en vue d'une division foncière,
 - La décision sur les demandes d'autorisations administratives,

- Les demandes de permis de construire, d'aménager ou de démolir, les déclarations préalables ainsi que les demandes de certificat d'urbanisme concernant les propriétés (terrains équipements bâtiments) formulées par la Communauté d'Agglomération du Niortais pour lesquelles elle peut attester avoir qualité pour présenter ladite demande ou déclaration. Cette qualité est acquise dans l'un des quatre cas suivants :
 - être propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires
 - avoir l'autorisation du ou des propriétaires
 - être co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire
 - avoir qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique
- Toute décision concernant la passation et l'exécution de tous les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil fixé par le Code des Marchés Publics pour les procédures formalisées des marchés de fournitures et de services. Cette délégation s'applique à tous les marchés et accords-cadres qu'il s'agisse de travaux, fournitures ou services. Pour information, ce seuil s'établit actuellement à 207 000 € HT,
- La décision sur les avenants à tous les marchés publics lorsque ces avenants n'ont pas d'incidence financière,
- La décision sur les adhésions aux organismes extérieurs (à la différence de la représentation par un élu).

Modalités d'exercice du droit de préemption urbain :

A partir d'une analyse des besoins à court, moyen et long terme, réalisée en matière d'équipements, d'habitat, d'activités économiques... seront définis des périmètres à deux niveaux :

- Un périmètre correspondant à la satisfaction du besoin à court terme, s'appuyant sur un projet préétabli. Dans ce périmètre, le Président pourra préempter, dès lors que les communes lui auront délégué ce droit, sur la base de l'avis des domaines, et en cas de désaccord sur le prix, saisir le juge de l'expropriation (sous réserve que le propriétaire du bien n'appartienne pas à une des catégories citées ci-dessus).
- Un périmètre correspondant à la satisfaction du besoin à moyen et long terme (cinq à dix ans). Dans ce périmètre, l'ensemble des conseillers communautaires sera consulté par écrit et amené à donner son avis dans les huit jours par retour de courrier.

Un compte-rendu annuel présentant l'exercice du droit de préemption sera présenté au Conseil de Communauté. A cette occasion, seront proposées les évolutions éventuelles de ces périmètres.

Lors de chaque réunion du Conseil de Communauté, le Président rend compte des travaux des attributions exercées par la présente délégation.

- Autorise le Président à subdéléguer par arrêté les compétences attribuées par la présente délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 09-01-2014
MARCHES PUBLICS – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (M. LE
PRESIDENT)
Le conseil :

Vu la liste déposée, procède à l'élection des membres de la CAO.

Résultat du vote :

- Bulletins dépouillés : 87
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 83

Sont élus :

Membres titulaires :

- Olivier MARIE
- Pilar BAUDIN
- Jacques MORISSET
- Alain MEMIN
- Jean BOULAIS

Membres suppléants, étant précisé que ceux-ci seront appelés à siéger en fonction de leur rang sur la liste pour remplacer indifféremment tout membre titulaire empêché :

- Michel GENDREAU
- Gilbert GOLAZ
- Gérard GIBAULT
- Nicole GRAVAT
- Annie COUTUREAU

C 10-01-2014
RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'UN TABLEAU DES EFFECTIFS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve le tableau des effectifs proposé regroupant les effectifs de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 11-01-2014
RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOIS FONCTIONNELS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Décide la création de 4 emplois fonctionnels de DGS ET DGA à compter du 1^{er} janvier 2014,
- Autorise le Président à y pourvoir dans les conditions statutaires et à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 12-01-2014
RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les créations d'emplois temporaires suivants :
 - > 8 postes d'adjoints technique 2^{ème} classe
 - > 45 postes d'adjoints d'animation 2^{ème} classe

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 13-01-2014

RESSOURCES HUMAINES - ATTRIBUTION DE LOGEMENTS ET VEHICULES DE FONCTION (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue un logement d'occupation précaire avec astreinte avec paiement d'une redevance d'occupation et le paiement de charges à compter du 1^{er} janvier 2014 aux membres de l'équipe de direction détachés sur emplois fonctionnels cités ci-dessous :
 - A M. le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Niortais à compter du 1^{er} janvier 2014,
 - Au Directeur Général Adjoint des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais, responsable du Pôle opérationnel, à compter du 1^{er} janvier 2014.

- Attribue un véhicule par nécessité absolue de service à compter du 1^{er} janvier 2014 au bénéfice des membres de l'équipe de Direction détachés sur emplois fonctionnels cités ci-dessous :
 - A M. le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Niortais à compter du 1^{er} janvier 2014,
 - Au bénéfice du ou de la D. G. A. des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais, responsable du Pôle opérationnel,
 - Au bénéfice du ou de la D. G. A. des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais chargé du cabinet et de la communication,
 - Au bénéfice du ou de la D. G. A. des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais, responsable du Pôle fonctionnel/ressources.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 14-01-2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LE SICTOM DE LOUBEAU POUR L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve le projet de convention,
- Autorise le Président à signer la présente convention et tout document nécessaire à son exécution.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 15-01-2014

FINANCES - ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Verse les Attributions de Compensation positives conformément au tableau ci-dessous, par référence à l'année 2013 ;

ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE

	Allocations Communautaires 2013 *	Allocations communautaires pour 2014
AIFFRES	231 428 €	231 428 €
AMURE	12 740 €	12 740 €
ARCAIS	24 878 €	24 878 €
BEAUVOIR SUR NIORT	84 963 €	84 963 €
BELLEVILLE	-3 510 €	-3 510 €
BESSINES	182 671 €	182 671 €
BOISSEROLLES	-2 141 €	-2 141 €
BOURDET (Le)	12 020 €	12 020 €
BRULAIN	-8 511 €	-8 511 €
CHAURAY	3 996 766 €	3 996 766 €
COULON	47 980 €	47 980 €
ECHIRE	193 234 €	193 234 €
EPANNES	28 197 €	28 197 €
FORS	39 847 €	39 847 €
FRONTENAY ROHAN ROHAN	165 745 €	165 745 €
GERMOND ROUVRE	-254 €	-254 €
GRANZAY-GRIPT	486 228 €	486 228 €
JUSCORPS	-1 748 €	-1 748 €
LA FOYE MONJAULT	-12 007 €	-12 007 €
MAGNE	198 185 €	198 185 €
MARIGNY	14 055 €	14 055 €
MAUZE SUR LE MIGNON	518 470 €	518 470 €
NIORT	14 819 614 €	14 819 614 €
PRAHECO	624 106 €	624 106 €
PRAIRE	7 040 €	7 040 €
PRIN DEYRANCON	115 159 €	115 159 €
PRISSE LA CHARRIERE	31 174 €	31 174 €
ROCHENARD (La)	13 220 €	13 220 €
SAINT ETIENNE LA CIGOGNE	-2 813 €	-2 813 €
SAINT GELAIS	135 518 €	135 518 €
SAINT GEORGES DE REX	22 534 €	22 534 €
SAINT HILAIRE LA PALUD	134 969 €	134 969 €
SAINT MARTIN DE BERNEGOUÉ	-17 338 €	-17 338 €
SAINT MAXIRE	63 513 €	63 513 €
SAINT REMY	24 900 €	24 900 €
SAINT ROMANS DES CHAMPS	-2 866 €	-2 866 €
SAINT SYMPHORIEN	94 197 €	94 197 €
SANSAIS	19 560 €	19 560 €
SCIECO	16 546 €	16 546 €
THORIGNY SUR LE MIGNON	5 700 €	5 700 €
USSEAU	38 171 €	38 171 €
VALLANS	42 392 €	42 392 €
VANNEAU (R)LEAU (Le)	274 873 €	274 873 €
VILLIERS EN PLAINE	35 300 €	35 300 €
VOUILLE	108 916 €	108 916 €
TOTAL AC A VERSER	22 864 812 €	22 864 812 €

* Montants des AC arrondis à l'Euro le plus proche

- Prévoit un ajustement des Attributions de Compensation, sur présentation d'un rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, selon les transferts ou détransferts de charges adoptées.

Adopte : MAJORITE 87
 POUR 87
 CONTRE 1
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 16-01-2014

FINANCES - AUTORISATION DE LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2014 avant le vote du budget primitif 2014 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget 2013 hors remboursement de la dette.

Adopte : UNANIMITE 88
 POUR 88
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 17-01-2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS - EXERCICE COMPETENCE "DECHETS MENAGERS"
CREATION D'UNE REGIE "DECHETS MENAGERS" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Décide la création à compter du 1^{er} janvier 2014 de la Régie à Autonomie Financière « Déchets Ménagers »,
- Approuve les statuts de la Régie des Déchets Ménagers.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 18-01-2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS - TARIFS 2014 REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES
ORDURES MENAGERES SUR LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les tarifs de REOM pour la commune de Germond-Rouvre tel que défini ci-dessous :

POUR LES PARTICULIERS :

- 63,00€ par habitant avec un plafond de 4 personnes par foyer,
- 126,00€ pour les résidences secondaires,
- 63,00€ pour les gîtes ruraux,
- 63,00€ pour les chambres d'hôtes.

Pour les foyers-logements et maisons de retraite, il sera demandé la somme de 51,00€ par résident.

Les étudiants présentant un justificatif de leur Redevance ou Taxe d'Ordures Ménagères de leur ville universitaire seront exonérés.

POUR LES ENTREPRISES :

- 58,00€ pour les entreprises artisanales, commerciales, professions libérales, etc....

Il sera demandé à chaque entreprise le montant de la redevance au prorata du volume relevé et dans tous les cas un minimum d'une redevance.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Autorise la création à compter du 1er février 2014 de la Régie dotée de la seule autonomie financière « Energies renouvelables »,
- Désigne au sein du Conseil d'Exploitation :
 - o Le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais ou son représentant,
 - o 45 représentants des communes représentées au sein du Conseil de Communauté de la CAN :
 - le Maire de Niort ou son représentant
 - le Maire d'Aiffres ou son représentant
 - le Maire de Saint-Georges-de-Rex ou son représentant
 - le Maire de Villiers-en-Plaine ou son représentant
 - le Maire d'Echiré ou son représentant
 - le Maire de Chauray ou son représentant
 - le Maire de Saint-Rémy ou son représentant
 - le Maire de Vallans ou son représentant
 - le Maire d'Usseau ou son représentant
 - le Maire de La Rochénard ou son représentant
 - le Maire de Saint-Maxire ou son représentant
 - le Maire de Saint-Hilaire-la-Palud ou son représentant
 - le Maire de Thorigny ou son représentant
 - le Maire d'Arçais ou son représentant
 - le Maire de Coulon ou son représentant
 - le Maire de Vouillé ou son représentant
 - le Maire de Saint-Gelais ou son représentant
 - le Maire de Magné ou son représentant
 - le Maire de Priaire ou son représentant
 - le Maire de Frontenay-Rohan-Rohan ou son représentant
 - le Maire de Sansais ou son représentant
 - le Maire d'Epannes ou son représentant
 - le Maire de Sciecq ou son représentant
 - le Maire du Vanneau-Irleau ou son représentant
 - le Maire d'Amuré ou son représentant
 - le Maire de Mauzé-sur-le-Mignon ou son représentant
 - le Maire de Prin-Deyrançon ou son représentant
 - le Maire de Bessines ou son représentant
 - le Maire du Bourdet ou son représentant
 - le Maire de Saint-Symphorien ou son représentant
 - le Maire de Prahecq ou son représentant
 - le Maire de Fors ou son représentant
 - le Maire de Saint-Martin de Bernegoue ou son représentant
 - le Maire de Granzay-Gript ou son représentant
 - le Maire de Juscorps ou son représentant
 - le Maire de Brûlain ou son représentant
 - le Maire de Saint-Romans-des-Champs ou son représentant
 - le Maire de Marigny ou son représentant
 - le Maire de Beauvoir-sur-Niort ou son représentant
 - le Maire de La Foye-Monjault ou son représentant
 - le Maire de Prissé-la-Charrière ou son représentant
 - le Maire de Belleville ou son représentant
 - le Maire de Boisserolles ou son représentant
 - le Maire de Saint-Etienne-la-Cigogne ou son représentant
 - le Maire de Germond-Rouvre ou son représentant
- Approuve les statuts de la Régie « Energies renouvelables »,
- Autorise le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en place de la nouvelle régie.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 20-01-2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES DES PORTES DU MARAIS – MISE EN SECURITE ET REQUALIFICATION DE LA RUE THOMAS PORTAU (NIORT/BESSINES) – AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve l'avenant 1 au lot signalisation fixe et temporaire et l'avenant 1 au lot VRD relatifs à l'opération de mise en sécurité et de requalification de la rue Thomas PORTAU,
- Autorise le Président à signer lesdits avenants.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 21-01-2014

TOURISME - VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION A L'EPIC COMMUNAUTAIRE OFFICE DE TOURISME DE NIORT - MARAIS POITEVIN - VALLEE DE LA SEVRE NIORTAISE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Autorise le versement à l'EPIC « Office de tourisme Niort / Marais Poitevin / Vallée de la Sèvre Niortaise » d'un acompte sur la subvention de fonctionnement 2014 correspondant à la moitié de la subvention allouée en 2013, soit 246 500 €,
- Approuve la convention et autorise sa signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	87
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C 22-01-2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET L'ASSOCIATION CALYXIS - VERSEMENT DE LA PARTICIPATION 2014 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve la convention triennale avec CALYXIS fixant les modalités financières et les obligations de l'Association,
- Autorise le versement à CALYXIS d'un acompte sur la subvention de fonctionnement 2014 correspondant à 60% de la subvention allouée en 2013, soit 168 000 €,
- Autorise le Président à signer cette convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	86
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C 23-01-2014

FINANCES – ACCEPTATION DES CHEQUES EMPLOIS SERVICE UNIVERSEL (CESU) COMME MOYEN DE PAIEMENT DES PRESTATIONS PROPOSEES DANS LES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AYANT DES ACTIVITES DE LOISIRS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Décide d'accepter les chèques emplois services universel comme moyen de paiement des prestations relatives aux multi-accueils et accueils de loisirs pour les enfants,
- Autorise le Président à affilier la Communauté d'Agglomération du Niortais au Centre de Remboursement CESU,
- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	87
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 24-01-2014

FINANCES – ACCEPTATION DES CHEQUES VACANCES ET DES COUPONS SPORT COMME MOYEN DE PAIEMENT DES PRESTATIONS PROPOSEES DANS LES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AYANT DES ACTIVITES CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Décide d'accepter les chèques vacances et coupons sport comme moyen de paiement des prestations servies aux usagers des équipements communautaires ayant notamment des activités culturelles, sportives ou de loisirs,
- Autorise le Président à signer avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) et les coupons sport, une convention d'agrément portant sur tous les établissements concernés,
- Charge M. le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération du Niortais et M. le Trésorier Principal de Niort Sèvre, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	87
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Certifie l'affichage
du compte rendu des décisions du Conseil de Communauté
Le 27 janvier 2014

